

Accueil > Actualités > Actu libre en France

> Analyse des suites bureautiques libres en ligne, les conclusions de la DGFIP partagées

Je suis...

- Un élu
- Un établissement scolaire
- Un informaticien
- Un citoyen ou une asso
- Une entreprise

Actualités du libre

Matrix : vers une messagerie instantanée souveraine et interopérable pour les collectivités territoriales

Contexte et enjeux : l'indépendance stratégique et la fin de l'enfermement La plupart des collectivités territoriales et des institutions publiques dépendaient de messageries instantanées propriétaires, fermées...

En savoir +



Analyse des suites bureautiques libres en ligne, les conclusions de la DGFIP partagées

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a récemment publié une étude comparative sur les suites bureautiques en ligne...

La DGFIP, dans le cadre du marché interministériel de support logiciel libre, publie des études de veille par secteur métier ou technique. Ces études visent à **baliser l'utilisation des logiciels libres** au sein des administrations en fournissant des **analyses stratégiques et techniques** sur leur maturité et leur compatibilité. Elles se divisent en deux catégories principales :

- Études Stratégiques** : Ces études visent à déterminer le niveau de maturité des logiciels libres disponibles dans un domaine précis. Elles permettent de comprendre l'état actuel du marché et d'identifier les solutions les plus avancées et adaptées aux besoins des administrations.
- Veilles Techniques** : Ces études sont plus détaillées et techniques. Elles comparent les logiciels existants en utilisant une grille fonctionnelle spécifique. Cela permet d'évaluer les performances, les fonctionnalités et la compatibilité des logiciels pour un usage administratif.

Chaque étude est publiée au format ODT et sous licence Creative Commons CC BY-SA 2.0 .

[Voir le détail des études de veille de la DGFIP](#)

Focus sur l'étude : suites bureautiques libres en ligne

La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a récemment publié **une étude comparative sur les suites bureautiques en ligne Collabora Online et OnlyOffice**, analysant leurs fonctionnalités, performances et écosystèmes.

[Consulter l'étude](#)



Objectifs et de méthodologie de l'étude

L'étude propose une analyse poussée des suites bureautiques en ligne **Collabora Online** et **OnlyOffice**, en tenant compte des besoins spécifiques des administrations publiques.

La méthodologie s'appuie en premier lieux sur **la méthode QSOS** (Qualification et Sélection de logiciels Open Source), qui permet d'évaluer la qualité des deux solutions selon des critères objectifs. Cette évaluation est ensuite complétée par une analyse de l'écosystème économique, financier et technique, intégrant les aspects de maintenance et d'accessibilité.

Pour finir, l'étude étudie les besoins propres aux services publics et ministères. Cela permet de cibler les éléments qui ont de la valeur dans **un contexte administratif**.

Enfin, une analyse fonctionnelle compare les deux suites à partir de **cas d'usage concrets**, afin d'identifier les solutions les mieux adaptées aux besoins des agents et des missions des administrations.

Comparaison des licences

Un aspect important de l'étude concerne **les licences des logiciels**. Collabora Online est entièrement open source et est distribué sous la licence MPL 2.0 (Mozilla Public License), garantissant une plus grande liberté pour les utilisateurs. En revanche, OnlyOffice adopte un modèle Open Core : la version communautaire est sous licence AGPL (Affero General Public License), mais dès 20 utilisateurs (ou accès depuis un mobile), une licence propriétaire est imposée.

Fonctionnalités et expérience utilisateur

Les deux suites offrent des fonctionnalités comparables pour l'édition de documents, de tableaux et de présentations, mais différent dans certains aspects techniques et ergonomiques :

- Collabora Online se distingue par **son excellent support des formats ODF** (Open Document Format), essentiel pour garantir l'interopérabilité avec les différentes suites. Il gère également bien les formats Microsoft Office (OOXML).
- OnlyOffice, quant à lui, repose sur un format spécifique, qui **s'appuie sur OOXML**, avec un support limité du format ODF. Cependant, son interface est perçue comme plus intuitive pour la prise de notes et la gestion collaborative des textes.

Les deux solutions proposent une bonne expérience de coédition, mais Collabora Online est souvent privilégié pour des besoins complexes comme la gestion de documents longs ou la conversion de formats, tandis qu'OnlyOffice se révèle plus efficace pour des documents plus simples ou des prises de notes rapides.

Souveraineté et sécurité des données

L'un des enjeux majeurs pour les administrations est **la souveraineté des données**. Sur ce point, Collabora Online se démarque en garantissant que les données restent au sein de l'Union européenne, sans communications extérieures. À l'inverse, OnlyOffice installe par défaut des extensions qui envoient des données vers des serveurs situés aux États-Unis, ce qui soulève des inquiétudes quant à la protection des données sensibles.

Passage à l'échelle et performances

Collabora Online, en tant que projet entièrement open source, présente une architecture plus simple et évolutive, mais nécessite des ressources matérielles plus importantes pour fonctionner de manière fluide. OnlyOffice, avec son modèle Open Core, consomme moins de ressources, mais les options de montée en charge (scalabilité) sont limitées à sa version propriétaire.

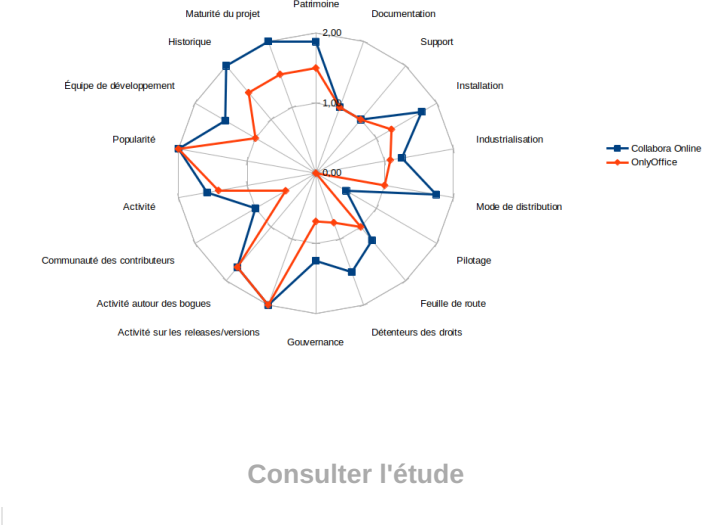
Limites d'Office Online et alternatives open source

Microsoft Office Online présente **plusieurs limitations** par rapport à sa version bureau (Word), notamment des difficultés d'ergonomie et des fonctionnalités manquantes (gestion des marges, macros, transitions). Il est moins adapté aux documents longs et complexes, et sa gestion des formats, en particulier OpenDocument, est inférieure. Cette version est liée à l'abonnement MS Office 365 et requiert l'utilisation des serveurs Microsoft pour stocker les documents. De plus, plusieurs solutions collaboratives comme Jalios ou Nextcloud préfèrent intégrer des alternatives open source comme Collabora Online ou OnlyOffice, **plus adaptées aux besoins de souveraineté et de collaboration**.

Bureautique en ligne : des alternatives souveraines pour les administrations publiques

En conclusion, Collabora Online et OnlyOffice sont deux alternatives pour l'édition bureautique en ligne dans un cadre administratif, **chacune avec ses atouts**. OnlyOffice, avec son modèle Open Core, est adapté à des usages légers, mais présente des limites en termes de souveraineté. Collabora Online, héritier de LibreOffice, œuvre pour la souveraineté des données et répond au mieux aux besoins spécifiques du secteur public.

Enfin, à l'Adullact, nous mettons à disposition de nos collectivités adhérentes **la suite Nextcloud intégrée avec Collabora Online**, offrant ainsi une solution collaborative et respectueuse de la souveraineté des données, en phase avec les besoins spécifiques des services publics.



[Consulter l'étude](#)

L'agenda

Tout au long de l'année, l'ADULLACT organise des rencontres, web-conférences et animations autour du logiciel libre.

- 16

Avr

Mixit 2026

CPE (Campus Université Lyon 1)
Villeurbanne
- 28

Avr

Salon régional annuel de la « transformation numérique des territoires » du SITIV

Les Terrasses du Parc,
Lyon 6ème

[Voir plus d'événements...](#)

Label TNL

Vous souhaitez valoriser vos usages numériques libres, ouverts et collaboratifs ? Découvrez l'initiative Territoire Numérique Libre.

Information importante : Quelles sont les 37 collectivités qui se sont vues décerné les prix Territoires Numériques Libre 2025 ?

[Voir les résultats](#)

Nos 20 ans

Pour célébrer sa 20^e année, l'association a publié un ouvrage reprenant son histoire, des actions menées en faveur du logiciel libre, des témoignages de personnalités, etc.

[Découvrir l'ouvrage numérique...](#)

NOUS CONTACTER

ADULLACT
contact[at]adullact.org
04 67 65 05 88
5 rue du Plan du Palais 34000
MONTPELLIER

ABONNEMENT À LA LETTRE

ABONNEMENT À LA LETTRE

S'inscrire

ACCÈS RAPIDE

- Le label Territoire Numérique Libre
- Le Congrès de l'ADULLACT
- Les partenariats
- Co-financement européen FEDER